

Climat



Les Éditions François Bourin deviennent Les Pérégrines

Les Pérégrines : un mot au féminin pluriel pour évoquer nos féminismes ; un nom en hommage au roman éponyme de Jeanne Bourin, grand-mère et figure d'inspiration d'Aude Chevillon, la directrice de la maison.

Notre ambition : vous proposer un voyage intellectuel en publiant des textes toujours pertinents, souvent impertinents, qui, par des voix fortes et hardies, des plumes belles et singulières, observent le monde par différentes fenêtres, nous amènent à faire un pas de côté, nous poussent à mieux appréhender l'autre, l'étrangeté, la diversité, nous livrent des trajectoires inspirantes pour dessiner une société plus humaine.

Couverture : Élodie Campo
Mise en page : Julie Bloemhof
© Éditions Les Pérégrines, 2021
Tous droits réservés

Éditions Les Pérégrines
21, rue Trousseau 75011 Paris
www.editionslesperegrines.fr

Jean Jouzel et Baptiste Denis

Climat

Parlons vrai

Édition revue et augmentée



Éditions Les Pérégrines

Pour Élie.

Avant-propos

Jean Jouzel et moi-même nous sommes rencontrés à de multiples reprises pendant près de deux ans pour donner naissance à ce dialogue intergénérationnel qui se veut à la fois explicatif, accessible et sincère. D'abord pour la première édition de ce livre, parue en mars 2020. Mais un événement planétaire, responsable d'un chamboulement inédit, nous a poussés, un an et demi plus tard, à nous retrouver pour actualiser nos échanges. Cette seconde édition, plus complète, revient notamment sur les grands événements climatiques de cette dernière année : la Convention citoyenne pour le climat, la publication du sixième rapport du GIEC, le retour des États-Unis dans l'accord de Paris... Cette pandémie nous a également incités à revoir notre rapport au monde et à la vie.

Ce livre est avant tout l'histoire d'une rencontre que rien ne prédestinait. Lorsque j'ai proposé pour la première fois à Jean Jouzel ce projet de dialogue entre nous, en juin 2019, je lui ai d'abord présenté un constat simple. Aujourd'hui, deux grandes voix s'élèvent pour limiter le réchauffement climatique : la communauté scientifique et la jeunesse. Seul

le dérèglement climatique pouvait rapprocher un glaciologue de 72 ans, prix Vetlesen et ancien vice-président du groupe scientifique du GIEC, le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat, organisation co-lauréate du prix Nobel de la paix en 2007, d'un jeune journaliste parisien de 24 ans. Cet événement inéluctable, responsable de conséquences aggravées à chaque décennie, est le point de départ de ce livre. Car ce réchauffement n'est pas qu'une question de températures en hausse, mais de tout ce qui en découle. La puissance des cyclones augmente, des îles sont menacées par la montée des eaux, la sécheresse réduit la surface des terres agricoles, l'eau potable se raréfie, les inégalités sociales s'accroissent, les espèces animales sont menacées de disparition... Chacun saura allonger cette liste puisque chacun sera, un jour, confronté au réchauffement climatique. Le GIEC, au nom de la communauté scientifique, et les mouvements de jeunesse jouent donc aujourd'hui le rôle de lanceurs d'alerte.

Si nous avons décidé de débattre, discuter, réfléchir ensemble, c'est parce que la situation environnementale et sociale l'exige. Alors qu'elles ont tant à apprendre les unes des autres, les générations ne s'écoutent plus. Elles ne s'entendent plus. La nouvelle reproche à la précédente son laxisme, voire son inconscience. La précédente estime qu'elle ne savait pas et ne pouvait rien faire. Qui croire ? La vraie question est bien plus profonde. Nous n'avons pas le temps de réfléchir aux coupables qui nous ont menés à cet ultimatum écologique. Nous n'avons que le temps de trouver les réponses et de les mettre en place. Une fois cette transition mise en œuvre, nous saurons qui juger.

Sur un fauteuil, autour du bar de la cuisine, le matin, tôt, trop tôt, en semaine, le week-end, toujours accompagnés d'un café noir, nous avons partagé nos points de vue sur le monde

qui nous entoure. De constats sont nés des avis. D'avis sont nées des idées. D'idées sont nées, peut-être, des solutions. L'urgence écologique appelle à l'expertise, mais aussi au pragmatisme. Faire vite et bien, l'éternel miracle.

Cet échange comprend d'un côté la connaissance scientifique d'un homme inquiet pour l'avenir d'une jeunesse à la fois si active et encore trop peu concernée. De l'autre, le questionnement du journaliste, l'entrain du jeune garçon, la naïveté aussi peut-être, et un peu de colère raisonnée. Jean Jouzel ne me demande pas de représenter tous les jeunes, mais d'exprimer leurs inquiétudes, de manifester leur capacité d'adaptation dans un monde aux antipodes de ce que leurs parents ont connu. Je ne considère pas le discours de Jean Jouzel comme une parole divine, je demande à ce que la communauté scientifique soit écoutée et qu'elle prenne une place prépondérante dans le débat public sur les sujets environnementaux. Nous ne sommes que les hérauts de deux pans de la société, dont les leviers principaux sont la solidarité et l'action.

Baptiste Denis, juin 2021

7

Justice climatique et taxe carbone : sont-elles compatibles ?

Baptiste Denis : Je sais que la justice climatique est un thème qui vous tient à cœur. Le premier constat que l'on peut faire, c'est que le réchauffement climatique est injuste en soi. Les pays les plus riches sont les plus émetteurs de CO₂, mais ce sont les pays les plus pauvres qui en font le plus les frais. C'est ici que la justice climatique est importante, car il faut équilibrer la balance sans toutefois tomber dans d'autres injustices, qu'elles soient sociales ou financières. Premièrement, comment définissez-vous l'injustice climatique que nous vivons aujourd'hui ?

Jean Jouzel : C'est un sujet qui me tient à cœur, en effet. Avec Agnès Michelot, nous avons justement écrit, au titre de la section environnement, un avis du CESE sur la justice climatique. Il y a différents aspects à évoquer. D'abord, il ne faut pas confondre la justice climatique avec la judiciarisation des causes climatiques. Il y a de plus en plus d'actions, menées souvent par des jeunes, contre des entreprises ou des États. Ces groupes estiment que les États ne remplissent pas leur rôle en matière de lutte contre le réchauffement climatique.

Dans l'esprit de beaucoup de personnes, c'est ça, la justice climatique.

Mais vous, pouvez-vous définir cette expression telle que vous l'entendez ?

Déjà, je tiens à souligner que la première conséquence du réchauffement climatique, lorsque l'on tient compte de ses différents impacts, c'est l'accroissement des inégalités. Il y a ceux qui peuvent y faire face, et il y a les autres. L'expression de justice climatique a fini par entrer dans l'accord de Paris. Mais, disons-le, par la petite porte. En fait, elle est simplement évoquée dans l'Accord et dans un contexte différent, elle n'a pas la place qu'elle devrait avoir. Le rapport que nous avons écrit avec Agnès Michelot est l'un des premiers sur le sujet. Elle est juriste spécialisée dans l'environnement, et c'est elle qui a vraiment défini ce sujet en évoquant la justice entre générations, entre États, entre individus et envers la nature.

Un rapport d'Oxfam publié en septembre 2020 affirme que les 50 % des personnes les plus pauvres de la planète émettent deux fois moins de CO₂ que les 1 % les plus riches.

Je pense qu'il est globalement accepté aujourd'hui par tout le monde, scientifiques ou citoyens, que le réchauffement est injuste. Les pays les plus vulnérables sont souvent des pays qui ont peu contribué aux émissions. Pour eux, c'est la double peine. Ce sont souvent des pays qui ne se sont pas développés car ils n'en ont pas eu les moyens à cause d'un climat qui déjà n'y est pas favorable, et il leur sera encore plus difficile de le faire avec les conséquences du réchauffement climatique. Pour certains, l'environnement complique encore plus le

développement, dans le désert, la jungle... Il existe quelques contre-exemples, tels les pays du Moyen-Orient qui ont bénéficié de la manne pétrolière et gazière et ont donc pu se sortir des difficultés climatiques grâce à l'argent, mais l'avenir n'y est pas assuré pour autant.

Les difficultés sont accentuées dans les pays pauvres, mais cela ne signifie pas que nous n'aurons pas affaire au réchauffement climatique dans les pays développés.

En effet, tout le monde n'est pas égal devant le climat, mais, pour paraphraser La Fontaine, on pourrait dire qu'« ils n'en mourront pas tous, mais tous seront frappés », car – on en est souvent moins conscient – le problème va se poser aussi dans les pays dits développés, en Europe ou aux États-Unis. Dans ces pays, ce sont généralement les couches les plus modestes de la population qui risquent d'être les plus fragiles face au réchauffement climatique. Qu'importe le lieu où l'on se trouve sur cette planète, ce sont les plus pauvres qui subiront les conséquences du réchauffement avant les autres. Prenons un exemple hors de France : La Nouvelle-Orléans, aux États-Unis. On se souvient de l'ouragan Katrina qui a dévasté la région et tué près de 2 000 personnes en 2005. Il y a plusieurs points importants dans ce genre d'événement. D'abord, les couches les plus modestes sont en général mal prévenues, elles ne sont pas assez éduquées au danger que représentent ces événements. Ensuite, lorsqu'il a fallu évacuer les lieux, certains n'avaient pas de voiture et ne pouvaient pas partir. Enfin, il faut penser à l'après-catastrophe. Ce sont encore une fois les plus modestes qui ont eu du mal à s'en relever. Ce fut aussi le cas pour l'ouragan Harvey, qui a frappé le Texas en 2017. De même pour Irma, à Saint-Martin : quand

on voit les maisons ravagées, ce sont surtout des abris faits de tôle au bord de la côte. Pour revenir en métropole, nous pouvons prendre l'exemple de la tempête Xynthia, en 2010. Les terrains qui ont été affectés par cette très forte dépression météorologique n'étaient pas chers, donc occupés par des gens qui avaient moins de moyens.

Et ils se trouvaient en zone inondable.

Oui, c'est pour ça qu'ils n'étaient pas chers. Logiquement, le coût de l'immobilier baisse dans ces zones-là. Quand il y a une canicule, ce sont aussi les personnes âgées les plus modestes qui souffrent davantage, elles n'ont pas les moyens de se climatiser, par exemple.

Mais les mesures mises en œuvre pour freiner le réchauffement, comme la taxe carbone, ne peuvent-elles pas aussi aggraver les inégalités ?

C'est un point qui mérite d'être souligné et qui est d'actualité : des injustices peuvent effectivement résulter de mesures visant à limiter le réchauffement climatique ou à s'y adapter. L'augmentation de la taxe carbone a été un vrai point de débat. Telle qu'elle a été construite, cette augmentation affecte d'abord les revenus modestes, tout au moins de façon relative car, en France – comme partout dans le monde, d'ailleurs –, ce sont les couches les plus aisées qui contribuent le plus aux émissions de gaz à effet de serre et donc à cette taxe carbone. Mais les foyers modestes qui sont obligés de prendre un véhicule pour se rendre à leur travail ou pour d'autres activités sont clairement les plus affectés.

Justice climatique et taxe carbone : sont-elles compatibles ?

À titre personnel, êtes-vous favorable à cette taxe carbone ?

Bien sûr ; plus généralement, je suis favorable à une fiscalité environnementale.

Dans ce cas, comment taxer sans accroître l'injustice sociale ?

Je pense que la première taxe carbone, que nous avons appelée « contribution climat énergie », à la fin des années 2000 avec la commission Rocard, était bien pensée. Michel Rocard était chargé de ce dossier après le Grenelle de l'environnement lancé par Nicolas Sarkozy. J'étais membre de la commission lors de la mise en place de cette contribution ; elle prévoyait une compensation – plus importante pour les personnes vivant dans une zone non desservie par les transports en commun – pour les ménages non imposables. Et cette contribution avait été très bien acceptée puisqu'elle avait été votée à la quasi-unanimité à l'Assemblée nationale. Mais le Conseil constitutionnel avait retoqué la loi parce qu'il y avait trop d'exonérations. Cette taxe était quand même bien conçue, Nicolas Sarkozy lui-même y était favorable, mais elle n'a jamais vraiment été mise en place.

N'était-il pas possible de réécrire ou réajuster la loi ?

Si, mais il était difficile de relancer la dynamique, l'élan a été brisé. Il y a ensuite eu la taxe poids lourds en 2013, qui elle non plus n'a pas pu être mise en place face à la crise des Bonnets rouges. Je pense qu'il aurait quand même fallu aller de l'avant. Si la taxe de la commission Rocard et la taxe poids lourds avaient été mises en place, je suis certain que nous n'en serions pas là.

Où en serions-nous alors ?

Nous n'aurions probablement pas eu les Gilets jaunes. Nous connaissons les conditions pour qu'une taxe carbone soit acceptable. Elle doit être juste en n'affectant pas plus les couches modestes que les couches aisées, plutôt moins d'ailleurs, mais surtout, ce que veulent les gens, c'est que cette taxe soit transparente. Or, en France, elle va dans le budget général. Bercy est une boîte noire, on ne sait pas clairement ce qui est fait de l'argent. S'il était clair que cette taxe sert à la lutte contre le réchauffement climatique, elle serait mieux acceptée. Les pays où la taxe carbone fonctionne sont ceux où elle est transparente. On ne peut pas traiter cette fiscalité carbone de la même manière qu'une autre taxe. De l'argent entre à Bercy, il ressort de l'autre côté, finance des projets divers, mais ce n'est pas clair. Les gens aimeraient voir un lien direct entre ces recettes – dont une part serait redistribuée aux revenus les plus modestes – et des dépenses réellement dédiées à la lutte contre le réchauffement climatique.

Selon vous, cette taxe doit-elle réellement toucher tout le monde de la même manière ?

Dans notre recommandation, nous avons écrit que le CESE souhaitait que la fiscalité carbone soit aménagée socialement grâce à l'établissement d'un système de progressivité.

Selon le revenu ?

Selon le revenu, oui, avec des compensations.

Qu'appellez-vous une compensation ?

Justice climatique et taxe carbone : sont-elles compatibles ?

Selon la taxe Rocard telle que nous l'avions prévue, tout le monde recevait une compensation, même les hauts revenus. Pour compenser cette hausse, Michel Rocard s'était déclaré favorable à l'instauration d'une « allocation forfaitaire basée sur l'éloignement » afin de ne pas pénaliser « les ruraux et les banlieusards qui utilisent beaucoup plus leur voiture » ; les ménages qui se chauffent au gaz et au fioul devaient également recevoir une aide financière.

Dans la taxe carbone que les automobilistes paient aujourd'hui, aucune compensation n'est prévue ?

Non, aucune compensation réellement satisfaisante, le chèque vert mis en place pour contrer la précarité énergétique ne finançant que les énergies de chauffage ! Je connais bien Christian de Perthuis, qui a présidé la commission ayant conçu cette taxe. Des compensations monétaires couvrant l'ensemble des dépenses énergétiques des ménages modestes avaient été recommandées au sein de cette commission, mais elles n'ont pas été mises en œuvre au niveau souhaité. Nicolas Hulot avait lui aussi tiré la sonnette d'alarme en expliquant que, s'il n'y avait pas de compensations, les conséquences sociales pourraient être importantes. L'histoire lui a donné raison. Au Parlement, le vote de la taxe carbone et de sa hausse s'est très bien déroulé, c'est passé comme une lettre à la poste, comme on dit. Mais le volet social n'a pas été correctement traité.

Ne sommes-nous pas des « réfractaires de l'écologie », pour reprendre le terme du président ?

Chez les Gilets jaunes, beaucoup ont des problèmes de fin de mois. Pour nous, qui ne faisons pas partie des dix millions

de pauvres en France, c'est trop facile de dire ça. Il faut voir les choses à travers le prisme de l'ensemble de la population, il y a des gens pour qui les fins de mois sont un vrai problème. Augmenter la taxe carbone n'a pas aidé les choses...

Seriez-vous favorable à ce que la fiscalité carbone soit soumise à un référendum ?

Dans le Pacte finance-climat dont nous avons été à l'origine avec Pierre Larrourou, nous proposons un référendum à l'échelle européenne, oui. Mais c'est toujours un risque car, au lieu de répondre à la question posée, les gens se positionnent souvent pour ou contre le gouvernement ou l'instance qui propose le référendum.

Le citoyen aurait un rôle direct dans la fiscalité écologique de l'Europe.

Le risque, c'est que le référendum se politise. Il faut prendre cet aspect des choses en compte. Au sein de la Convention citoyenne pour le climat, certaines des propositions auraient pu faire l'objet d'un référendum.

Mais seuls ceux qui sont le plus susceptibles d'être concernés par ces propositions se déplaceraient pour voter. Ce qui affaiblirait très fortement les chances de les mettre en place.

Il est vrai que ce sont les salaires modestes qui auraient été le plus touchés par l'augmentation envisagée de la taxe carbone. Le récent rapport du Haut Conseil pour le climat nous rappelle que cette augmentation, couplée au rattrapage de la fiscalité gazole, aurait, par rapport au revenu disponible, affecté 3 fois plus les

10 % de ménages les plus pauvres que les 10 % de ménages les plus riches. Quand on gagne le smic et que l'on paie vingt euros d'augmentation par mois sur l'essence, ce n'est pas négligeable. Quand on gagne cinq mille euros, c'est moins grave... Et il y a là une profonde injustice : cette taxe s'applique sur la voiture, mais pas sur le transport maritime ni sur le transport aérien. Il n'est pas acceptable de payer une taxe en faisant le plein alors qu'un voyageur aérien n'en paie pas. Ce sont quand même les couches aisées qui prennent l'avion. S'ils payaient une taxe, le sentiment d'injustice serait, je pense, amoindri.

À ce moment-là, il n'y aurait que les très riches qui prendraient l'avion. À chaque taxe, on décalerait d'une classe sociale ceux qui peuvent se payer ce luxe. Ce serait aussi une injustice.

C'est bien ça la difficulté, ça n'a jamais été simple de mettre en place cette taxe. Je discutais avec Pascal Lamy juste après la fin de son mandat à l'Organisation mondiale du commerce (OMC), qui prône la maximisation des échanges. Il me disait que la globalisation a sorti beaucoup de monde de la pauvreté et que les aspects environnementaux pourraient être pris en charge dans le cadre de l'OMC, ce qui ne me semble pas être le cas actuellement... Effectivement, mettre une taxe sur le transport aérien sous-entend que seuls les riches pourraient se permettre de prendre l'avion. Et il ne faut pas oublier que certains pays sont complètement dépendants du tourisme, donc de l'avion, on ne peut pas les priver de ça du jour au lendemain. Il faudrait là aussi imaginer des mécanismes permettant d'aider ces pays, comme celui, envisagé dans l'accord de Paris, qui reconnaît « la nécessité d'éviter les pertes et préjudices liés aux effets néfastes des changements climatiques, notamment les phénomènes météorologiques

extrêmes et les phénomènes qui se manifestent lentement, de les réduire au minimum et d'y remédier, ainsi que le rôle joué par le développement durable dans la réduction du risque de pertes et préjudices».

Est-il impossible de taxer en restant juste ?

Nous ne pouvons pas lutter contre le réchauffement climatique sans outils financiers. Je suis intimement persuadé que, sans fiscalité carbone, on n'y arrivera pas. Mais cette fiscalité, il faut la rendre juste. La qualité de l'air n'est pas quelque chose de gratuit. Ce sont des externalités que les gens doivent assumer. En utilisant des combustibles fossiles, on produit du dioxyde de carbone et donc on dégrade le climat, c'est aussi simple que ça. Il faut que ces externalités soient prises en compte.

Très bien, mais cette fiscalité n'a pas été acceptée par la population. Pas en France, tout du moins.

Je pense qu'elle a été bien acceptée la première fois, lorsqu'a été proposé le projet de la commission Rocard. La décision du Conseil constitutionnel a eu l'effet d'un coup de massue. C'est pour cela qu'on a évoqué pendant la Convention citoyenne le projet de changer la Constitution de sorte que la préservation de l'environnement et la lutte contre le réchauffement climatique soient prises en compte. Comme ça, le Conseil constitutionnel serait obligé de reconnaître l'importance concrète de ces questions.

Si ce premier projet de taxe carbone dont vous me parlez était si parfait, pourquoi ne pas l'avoir de nouveau proposé aux gouvernements suivants ?